



Logement social Les bases et la réglementation de la gestion locative dans le logement social

V20240526

Réf. LS016

Organisation et fonctionnement

Bénéficiaire	Ensemble des collaborateurs qui travaillent dans le logement social
Durée	7 heures (1 jour)
Dates	Définies en fonction de la disponibilité du stagiaire. Dates et jours flexibles
Rythme	1 journée
Horaires	De 9h à 17h - Pause de 1 heure à midi
Lieu des cours	En présentiel (NLF – Sophia Antipolis ou lieu de travail du stagiaire ou domicile du stagiaire) ou à distance
Modalités et délais d'accès	L'accès à la formation peut être initié par le commanditaire par mail ou téléphone. Nous nous engageons à vous répondre dans un délai de 72 heures. Nous envisagerons la date de début de formation la plus appropriée en fonction de vos besoins, préférences et contraintes. Nous vous préciserons également les objectifs, les compétences acquises et les sources de financement possibles. Nous nous assurerons également que vous remplissiez les pré-requis soit par des tests, soit par un audit téléphonique. Sauf cas particulier et en fonction des disponibilités du stagiaire, du formateur ou selon notre planning interentreprises, le délai pour la mise en place de la formation est habituellement d'un mois (en moyenne)
Certification	Pas de certification
Inter/Intra/particulier	Intra, inter et particuliers.
Tarif	à définir lors du devis en fonction du nombre du stagiaire : Individuel : 70 € HT par heure Jusqu'à 3 stagiaires: 45 € HT par heure (par stagiaire) De 4 à 6 stagiaires : 35 € HT par heure (par stagiaire) De 7 à 9 stagiaires : 30 € HT par heure (par stagiaire) De 10 à 12 stagiaires : 25 € HT par heure (par stagiaire)

Prérequis

Maîtriser la langue française.

Accessibilité aux personnes handicapées ou aux besoins spécifiques

Les demandes de formation pour les personnes en situation de handicap sont étudiées au cas par cas afin de s'assurer au mieux de l'adéquation entre la demande et l'offre que nous pouvons apporter. Il est toutefois indispensable de satisfaire aux conditions suivantes : les locaux et équipements choisis par l'apprenant en situation de handicap lui sont adaptés - l'apprenant peut réaliser l'examen de fin de formation (en centre d'examen ou en ligne).

Objectifs Généraux

Fournir une compréhension approfondie des principes fondamentaux de la gestion locative dans le domaine du logement social, en mettant l'accent sur la gestion administrative et financière des logements.
Gérer les aspects légaux et réglementaires de manière proactive et conforme aux exigences en constante évolution.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les principes fondamentaux de la gestion locative dans le logement social
- Découvrir la gestion administrative et financière des logements sociaux
- Développer les compétences pour tenir une veille juridique et réglementaire dans le domaine de la gestion locative

Progression pédagogique - Contenu détaillé de la formation

Matin

- **Échanges introductifs entre les participants et le formateur**
 - Tour de table et expression des attentes
 - Mise en place des règles de fonctionnement
 - Quizz d'évaluation des compétences
- **Comprendre les principes fondamentaux de la gestion locative dans le logement social :**
 - Étudier le cadre législatif et réglementaire : Explorer les lois, règlements et directives qui régissent la gestion locative dans le logement social, tels que la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain), la loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové), et les réglementations spécifiques aux organismes HLM.
 - Analyser les missions et les responsabilités des bailleurs sociaux, y compris la gestion des demandes de logement, l'attribution des logements, la fixation des loyers, et la gestion des contentieux locatifs.
 - Étudier les principes de base de la gestion locative, tels que la gestion des impayés, la gestion des sinistres, la gestion des dégradations, et la médiation entre locataires.
 - Acquérir des connaissances pour comprendre le calcul des loyers dans le respect des plafonds réglementaires, en prenant en compte les ressources des locataires et les caractéristiques du logement.

Après-Midi

- **Découvrir la gestion administrative et financière des logements sociaux :**
 - Découverte des contrats de location avec une lecture des conditions particulières et des conditions générales.
 - Comprendre la gestion des impayés de loyer et les charges locatives, notamment les procédures de relance, les plans d'apurement, et les actions contentieuses si nécessaire.
 - Découvrir la gestion technique, y compris la gestion des états des lieux, des travaux de réparation.
- **Développer les compétences pour tenir une veille juridique et réglementaire dans le domaine de la gestion locative**
 - Acquérir des connaissances pour suivre l'évolution de la législation et de la réglementation dans le domaine de la gestion locative, en identifiant les changements significatifs
 - Découvrir des bases pour savoir où collecter l'information fiable

Conclusion :

- Quizz d'évaluation d'acquisition des connaissances
- Tour de table pour évaluer la réponse aux attentes

Modalités de formation, moyens pédagogiques, encadrement

- L'encadrement pédagogique de la formation est assuré par un formateur expert dans son domaine, tant au niveau pédagogique que par son expérience du terrain. En simplifiant des concepts complexes pour les rendre accessibles, il permettra à chaque bénéficiaire une compréhension optimale et un apprentissage durable.
- La pédagogie mise en œuvre est active et différenciée, les supports d'apprentissage sont variés : manuels, extraits audios, vidéos, outils en ligne... L'école dispose d'un fonds documentaire composé de manuels et d'outils créés à disposition des formateurs pour leurs cours en présentiel ou en distanciel. Le formateur utilisera plusieurs supports pédagogiques : présentation en PPT, utilisation d'un outil collaboratif et de supports vidéo. Des mises en situation permettront une validation pratique des connaissances.
- Le formateur, en présentiel ou en distanciel, sollicite la participation du stagiaire par le recours à un grand nombre d'exercices et de mises en situation pratiques issues de situations concrètes tirées de la vie professionnelle. A distance, le format des cours est adapté à l'outil informatique, le formateur utilise le tableau blanc virtuel, envoie par mail en amont des sessions le matériel pédagogique à utiliser et partage son écran si nécessaire.

Moyens techniques

- Les moyens techniques à disposition : en présentiel, une salle de réunion équipée, un fonds documentaire, du matériel informatique. L'accès pour les personnes à mobilité réduite est assuré dans une salle au rez-de-chaussée. A distance, un ordinateur et une connexion Internet sont requis pour tous les apprenants.

Moyens et modalités d'évaluation du stagiaire

Evaluation initiale

- Questionnaire de préformation pour évaluer le niveau par rapport aux objectifs pédagogique, mesurer les enjeux et adapter la formation aux besoins des apprenants
- Tour de table le premier jour pour évaluer les attentes

Evaluations intermédiaires

- Evaluations en cours de formation lors des exercices de mise en pratique
- Utilisation de quiz tout au long de la formation pour valider l'acquisition des acquis
- L'évaluation de la progression se fera à l'aide de Quizz qui permettront de suivre la progression et sera notifié au collaborateur

Evaluation finale

- Evaluation en fin de formation pour valider la compréhension/validation des objectifs pédagogiques par les apprenants

Moyens et modalités d'évaluation de la formation

- Une feuille de présence est distribuée au stagiaire. Elle doit être signée après chaque session de formation.
- En fin de formation, un questionnaire de satisfaction sera remis au stagiaire afin de permettre à NLF d'évaluer le degré de satisfaction mais également l'atteinte des objectifs envisagés, et les moyens pédagogiques et matériels mis en œuvre. Un certificat de réalisation individuel lui sera également remis. Une attestation de niveau et d'acquisition des compétences sera également remise au stagiaire.

Indicateurs de résultats

Une fois par an, sur le site Internet et via nos canaux de diffusion, NLF communique sur ses résultats : résultats des enquêtes de satisfaction, évaluation des formations sur Mon Compte Formation et résultats aux certifications passées.

**Pour toute demande d'informations complémentaires ou pour toute demande de devis,
merci de contacter Pauline Mourrat
06 16 67 62 47 - information@newlifeinfrance.fr**